Protocole sanitaire pour les compétitions équestres pour tous



Version juin 2021 – basé sur protocole Adeps valable à partir du 9/06/2021



Consignes du CodéCo du 4/06/2021

COMITÉ DE CONCERTATION 04.06.2021

10 ASTUCES POUR PROFITER DE L'ÉTÉ EN SÉCURITÉ



FAITES-VOUS VACCINER

Plus il y aura de vaccinés, plus nous serons en sécurité.



LAVEZ-VOUS LES MAINS RÉGULIÈREMENT

Et suivez aussi les autres règles d'hygiène par exemple quand vous toussez ou éternuez.



MALADE? DES SYMPTÔMES?

Restez chez vous et contactez votre médecin.



FAITES-VOUS TESTER

Si vous n'êtes pas encore vacciné. Les autotests sont disponibles en pharmacie.



PRIVILEGIEZ LE PLEIN AIR

Car dehors, c'est plus sûr.



EN PETIT COMITÉ

Se réunir à cinq est plus sûr qu'à cinquante.



TOUT VOTRE GROUPE VACCINÉ?

Vous pourrez alors vous passer du masque.



AÉREZ ET VENTILEZ VOS INTÉRIEURS

Pour éviter la formation d'un nuage viral à l'intérieur.



GARDEZ VOS DISTANCES

Gardez une distance de 1,5 mètre jusqu'à ce que tout le monde ait été vacciné, c'est plus prudent.



MEME EN VOYAGE, RESTEZ PRUDENT

Téléchargez le certificat Covid numérique, la corona-app et informez-vous sur les règles sur place.



Dispositions générales

VOUS ÊTES MALADE ? ... ALORS RESTEZ CHEZ VOUS!

- Vous ne vous sentez pas bien ? Vous avez de la toux, de la fièvre, le nez qui coule... ? Alors, restez chez vous !
- Faites-le pour protéger tout le monde.
- Important : si vous avez été contaminé, mettez-vous en quarantaine pendant au moins 10 jours. Cela protégera les autres ! Vous avez toujours des symptômes après 10 jours ? Restez encore à la maison jusqu'à ce que vous n'ayez plus aucun symptôme pendant plusieurs jours.

DISTANCE PHYSIQUE : C'est toujours le maître mot!

• Veillez à toujours garder une distance de 1,5 mètre entre toute personne si vous ne faites pas partie de la même bulle (personnes vivant sous le même toit).

HYGIÈNE ET PROTECTION PERSONNELLE:

- Lavez vos mains régulièrement (et soigneusement)!
- L'utilisation de masques buccaux ou de protections faciales est obligatoire pour les +12 ans sur tout le site de l'activité!
- Se désinfecter les mains offre également une protection supplémentaire.
- Touchez votre visage aussi peu que possible.
- L'hygiène personnelle est plus importante que jamais! Assurez-vous d'avoir votre propre gel désinfectant pour les mains et des mouchoirs en papier jetables.

DERNIERE MISE A JOUR DISPONIBLE SUR

- www.lewb.be : www.lewb.be/services/informations/coronavirus
- Le site de l'Adeps: www.sport-adeps.be/index.php?id=8682
- Info-Coronavirus.be: www.info-coronavirus.be/fr/
- ReouvertureHoreca: https://reouverturehoreca.be/
- SPF Economie HoReCa: https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/coronavirus/activites-economiques/coronavirus-conseils-pour-les



OBLIGATIONS SANITAIRES

 Un steward « Covid » est présent avant et pendant toute la durée de la compétition sur le terrain pour veiller aux respects des différentes obligations sanitaires. Les coordonnées sont disponibles facilement sur le lieu du concours.

POUR QUI?

- Pour toutes les personnes présentes sur le terrains de concours.
- Les athlètes, les grooms, les chauffeurs
- Les organisateurs et les bénévoles du concours
- Les officiels, les secrétaires, le personnel de piste
- Les gérants des zones HoReCa
- Le public (maximum 400 personnes en extérieur) sous réserve de l'accord des autorités locales

- Masque **obligatoire** sur tout le site du concours. Sauf à cheval.
- Distanciation physique: Se déplacer avec d'autres personnes: 1,50 M de distance
- Les rassemblements sont interdits à tout moment (à éviter au bord de la piste!)
- Se laver les mains le plus souvent possible ou les désinfecter.
- Du gel désinfectant sera disponible aux points stratégiques sur le terrain de concours
- Maximum 100 athlètes (= cavaliers ou meneurs) par compétition en extérieur
- Plusieurs compétitions (= épreuves) peuvent avoir lieu sur une même journée
- Respect de minimum 10m²/participant: un athlète à cheval bénéficie au minimum de 50m² dans une piste/paddock pour s'échauffer et puis, est principalement seul en piste lors de son passage.



Mesures individuelles

Responsabilité de toute personne présente sur le terrain de compétitions :

Chaque personne:

- Respectera la distanciation.
- Complétera la liste « Tracing compétition » avec ses coordonnées (conseillée mais plus obligatoire). Cette liste sera mise à disposition, chaque jour, dans la zone HoReCa.
- Recevra et mettra un bracelet d'identification.
- Gardera son masque durant toute la durée de sa présence sur le terrain, sauf à cheval.
- Se désinfectera régulièrement les mains.
- Respectera les mesures prises par l'organisateur pour l'accès à l'HoReCa.
- Ne fera pas de rassemblement de + de 4 personnes, les enfants jusqu'à 12 ans et plus accomplis non-compris.
- Sera respectueuse des protocoles mis en place pour l'organisation de cet évènement.



La Ligue Equestre Wallonie Bruxelles et toute son

équipe vous souhaite une agréable compétition.

Si vous avez encore des questions, vous pouvez consulter notre site

www.lewb.be/services/informations/coronavirus